

LA PIÈCE DE THÉÂTRE « CHOCOLATE BLUES »

Inspiré du livre de Gérard Noiriel, "Chocolat clown nègre" (Bayard 2012), Chocolat blues est à l'origine du film Chocolat avec Omar Sy et James Thierrée dans une réalisation de Roschdy Zem. Il rend hommage au premier artiste noir ayant connu la célébrité sur une scène française.

Jeune esclave cubain, vendu à un marchand espagnol, il arrive à Paris en 1886 comme domestique d'un clown anglais. Il devient la vedette d'une pantomime nautique au Nouveau cirque dès 1888 qu'il ne quittera plus pendant 20 ans. Mime, danseur, dompteur, il révolutionne l'art des clowns en inventant la comédie clownesque avec George Foottit. Tombé dans l'oubli, il meurt en 1917. A travers l'histoire de cet artiste affublé d'un surnom humiliant et qui n'a jamais eu d'état civil, ce spectacle aborde aussi la question des discriminations et du combat pour la dignité.

Nous vous invitons à venir découvrir au festival d'Avignon ce spectacle interprété avec fougue par Gora Diakhaté dans une mise en scène astucieuse de Isa Armand avec des documents d'archives et des vidéos recherchés et mis en lumière par « Les Petits Ruisseaux ».

LE FILM DOCUMENTAIRE « LE VÉNÉRABLE W. », DE BARBET SCHROEDER

Ce vénérable-là n'a rien de respectable ni de sage ! En effet le moine bouddhiste Ashin Wirathu prêche depuis des années la haine contre la population musulmane en Birmanie. Depuis 2001, Wirathu, à la tête du mouvement nationaliste et islamophobe « 969 » (chiffre qui symbolise les trois joyaux du bouddhisme), prêche l'éradication de la minorité musulmane des Rohingyas. Les

échos des persécutions dont est victime cette communauté nous parviennent régulièrement mais il est difficile d'imaginer que le bouddhisme, religion de 90% des Birmans, fondée sur un mode de vie pacifique, tolérant et non-violent, puisse engendrer et tolérer autant de haine.

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Parce qu'il pense que « chaque époque voit naître ses propres manifestations du mal » Barbet Schroeder nous livre ici le dernier volet d'une "Trilogie du mal", commencée avec Général Idi Amin Dada (1974) sur le dictateur ougandais, puis L'Avocat de la terreur (2007) sur Jacques Vergès. Pourtant le réalisateur a toujours considéré le bouddhisme comme « l'un des trésors les plus précieux de l'humanité » mais il a été alerté par un rapport de la faculté de droit de l'université de Yale qui, dénonçant un début de génocide à l'encontre de la minorité musulmane des Rohingyas, incriminait précisément un mouvement de moines extrémistes et suppliait les Nations Unies d'intervenir. Il a donc décidé de se rendre en Birmanie où il a tourné ce documentaire sur le moine Wirathu et la face cachée du bouddhisme en Birmanie. Au-delà des entretiens avec Wirathu qui nous glacent d'effroi devant une haine si profonde, le réalisateur interroge des défenseurs des droits de l'Homme et reprend des images d'archives, anciennes ou très récentes, montrant les exactions : villages brûlés, hommes battus à mort ... Tout cela alors que le pouvoir est maintenant « plus ou moins » partagé entre deux sous-groupes, les militaires et Aung San Suu Kyi, qui semble pour le moins avoir laissé faire, notamment lors des répressions de fin 2016.

Le film laisse donc peu d'espoir sur une amélioration prochaine du sort des Rohingyas. Ainsi que le dit Barbet Schroeder dans le dossier de presse : «Les "axes du mal" et les populismes n'ont pas de frontières...»

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>

A partir du 7 juillet la section Paris 5/13 propose :
Les communs, un nouvel universalisme ? Une nouvelle utopie ?

Attention prochaine réunion jeudi 7 septembre

On y parlera de l'actualité

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

RESF

Permanences:
Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Groupe Etudiants:

contact :
[Hadrien : hadrien-12@live.fr](mailto:hadrien-12@live.fr)

Ligueurs au prétoire:

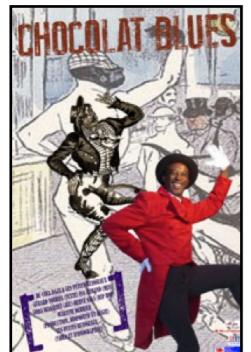
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



Sur radio-libertaire une émission à ne pas manquer :

Les communs, un nouvel universalisme ? Une nouvelle utopie ?

Un échange à quatre voix, Christine, Dominique, Eskender et Sylvie de la section LDH Paris 5-13 cherchant à partager leur découverte de ce concept qui a fait l'objet de l'université d'automne 2016 de la LDH. Elles et lui s'interrogent sur la question des droits de l'Homme tels qu'ils se posent aujourd'hui, dans un contexte de mutations permanentes entre libéralisme effréné, mondialisation, menaces environnementales et recherche de réponses alternatives : exemples de nouvelles initiatives citoyennes, de mises en "Communs".

L'émission a été réalisée par Eskender Iyob.



Cette émission sera diffusée pour la 1ère fois le vendredi 7 juillet de 19h à 21h. Elle pourra ensuite être écouté en balado-diffusion (= podcast), partout et n'importe quand.

<http://media.radio-libertaire.org>

Rencontre à la mairie, le 13 mai, autour du projet FCPE/LDH : « Raconte-moi la fraternité »
Marianne Wolff

Ce fut d'abord une certaine déception par rapport à l'année précédente : moins de participations d'école, donc moins d'œuvres d'enfant. Et une présence faible à la mairie dans cette immense salle des fêtes. Projet présenté trop tard aux écoles ? Thème moins porteur que le thème précédent sur l'égalité filles - garçons ? Période électorale peu propice ? Mais peu à peu la salle s'est animée, des enfants ont lu des textes et le débat a eu lieu, avec Alexis Spire (sociologue, directeur de recherche au CNRS) et Denis Merklen (sociologue, professeur à Paris 7) qui tous deux ont développé la notion de fraternité, dans ses aspects historiques et actuels, dans ses aspects positifs comme dans des aspects qui peuvent l'être moins (une fraternité qui se verrait limitée à un groupe fermé, et qui du coup instaurerait des frontières).

Denis Merklen, d'origine argentine, a apporté un éclairage un peu décalé, intéressant.

Pour l'année prochaine, nous avons prévu, avec la FCPE, de démarrer le projet plus tôt dans l'année scolaire. Après l'égalité fille-garçon, la fraternité, le thème choisi par la FCPE est celui de la liberté, dernier volet de la devise républicaine.

Coup d'œil à nos voisins

Un « coup de drapeau LDH » à nos voisins de la section du 7ème dont les débats sont toujours passionnantes à suivre, celui du 22 juin dernier concernait la Turquie, et l'intervenant était épataant, comme d'habitude.

Et donc, ne manquez pas : mercredi 12 juillet à 10h la section Paris 7 propose la visite guidée (gratuite) de l'exposition "CIAO ITALIA", au Musée national de l'Histoire de l'Immigration, par Catherine Wihtol de Wenden, membre de la section et du Conseil d'Orientation du Musée. Musée national de l'Histoire de l'Immigration : Palais de la Porte Dorée, 293 avenue Daumesnil, Paris 12, Métro : ligne 8, station Porte Dorée

<http://site.ldh-france.org/paris/event/exposition-ciao-italia/>

Un rappel d'une sympathisante de la LDH, à propos de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse :

"Si Simone Veil a très courageusement porté le projet de loi sur l'avortement en 1975, et il faut lui rendre hommage, il ne faut pas oublier toutes les actions qui y ont conduits: le procès de Bobigny à l'automne 72 avec l'avocate Gisèle Halimi, les avortements pratiqués par les militantes et militants du MLAC, le manifeste des 331 médecins paru en avril 73, et l'appel des 343 "salopes" de 71..."



« Pour la sortie de l'état d'urgence » Paris 5-13 Sylvie Clavel

Le collectif «Paris 5-13 Pour la sortie de l'état d'urgence» dont fait partie notre section a maintenu sans relâche son action depuis 19 mois pour sensibiliser les citoyens de nos arrondissements aux dangers de l'état d'urgence et dénoncer l'utilisation qui en a été faite à d'autres fins. En particulier, sous couvert de lutte anti-terroriste, des mesures ont touché et circonscrit des militants de la Cop 21 ou des syndicalistes manifestant contre la loi El Khomri, et stigmatisé des populations musulmanes, ou supposées telles, par des perquisitions, assignations à résidence, interdictions de circulation. Dans le cadre de l'état d'urgence, ces mesures sont prises sur seule décision du Préfet sans avis préalable du juge judiciaire, en contournant donc la Justice, seule garante des libertés individuelles. Le collectif a multiplié des campagnes de tractage, d'affichage et organisé des réunions publiques d'information et de débat.

Les récentes déclarations gouvernementales d'une 6ème prolongation de l'état d'urgence et d'un nouveau projet de loi intégrant dans le droit commun des dispositions de l'état d'urgence sont le signe de la poursuite d'une politique engagée depuis plusieurs années de lois sécuritaires et d'une spirale infernale - attentat, prolongation de l'état d'urgence, nouvelle loi ; attentat encore, prolongation renouvelée de l'état d'urgence, loi encore renouvelée.... C'est la poursuite d'une politique qui attaque de plus en plus nos libertés démocratiques et dont l'efficacité contre le terrorisme, selon même le Rapport de l'Assemblée nationale, n'est pas prouvée. On remarque que beaucoup des mesures de l'état d'urgence étaient déjà intégrées dans la loi sur le renseignement et dans la loi Urvoas : les mesures désormais dans le droit commun seraient encore aggravées par l'introduction de la notion de périmètre de surveillance, de perquisition « sournoise » électronique et mobile et le renforcement du contrôle électronique. Les personnes visées le sont sur la base du soupçon et du comportement et non sur des actes. La question principale est : qui décide ? De fait, pas de consultation préalable du Juge judiciaire, tout pouvoir au Préfet ! La LDH a immédiatement publié un communiqué alertant contre les dangers d'un état policier. Notre collectif a conduit une campagne d'affichage et de tractage dans nos deux arrondissements avec un texte explicatif et un appel à mobilisation pour soutenir la présentation d'un vœu au Conseil de Paris qui a été relayé par La Fédération LDH Paris auprès de toutes les sections parisiennes de La Ligue.

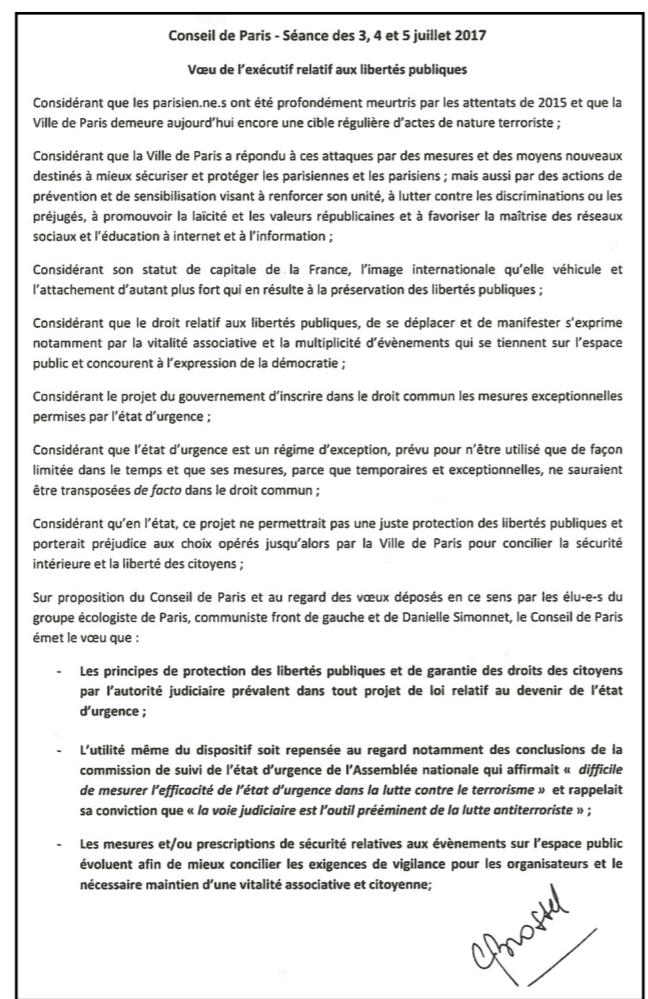
Les réunions récentes du collectif national à la Bourse du Travail ont été le signe d'un regain de mobilisation contre la question de l'Etat d'urgence et du projet de loi. On salue la relance de ce collectif national en se félicitant que le Collectif 5-13 n'ait jamais relâché sa vigilance et sa lutte, sur l'idée que « la ligne de conduite, face aux attentats est de rester ferme, mais ce n'est pas en rognant sur les libertés qu'on gagne en sécurité ». Une manifestation d'environ 2000 personnes à laquelle ont appelé le collectif national et la LDH ainsi que notre collectif 5-13 s'est déroulée, dans le calme, samedi 1er juillet, de République à Palais-Royal.

En termes d'interpellation du gouvernement, il n'a pas été possible de déposer des vœux aux Conseils des 5ème et 13ème arr., pour des raisons de délais réglementaires. Mais sur la proposition de notre collectif, un vœu a été voté au Conseil du 2ème par EELV et PCF. Les contacts entre élus conseillers de Paris EELV et PCF des trois arr. ont permis de déposer un vœu au Conseil de Paris le 3 juillet dernier « pour la sortie de l'état d'urgence et contre le projet de loi intégrant dans le droit commun un état d'urgence permanent ». Ce vœu

présenté par EELV et PCF 13ème a fait l'objet d'un avis défavorable de l'exécutif (Ville de Paris) sur l'argument qu'il n'était pas possible d'interpeller le gouvernement sur des textes qui n'avaient pas encore été déposés. Une contre proposition de vœu a été faite par l'exécutif. Le PCF a maintenu notre vœu qui a été rejeté. Le vœu présenté par l'exécutif a été adopté. Il est moins ferme que le nôtre mais malgré tout, on peut dire que c'est un pas.

Le projet de loi devrait a priori être présenté au Sénat le 19 Juillet. Nous restons mobilisés. Une action collective se prépare pour le 18 juillet.

A suivre ... hélas !



La section prévoit également d'adresser un courrier à nos députés Gilles Le Gendre, Anne-Christine Lang et Buon Tan pour leur demander de refuser ce texte dangereux pour les libertés et qui remet en cause la séparation des pouvoirs par la mise à l'écart du juge judiciaire.

Fête de quartier sur la petite ceinture Marianne Wolff

Samedi 1er, Maison 13 solidaire organisait, avec plusieurs associations de quartier et La LDH, une après-midi festive avec stands, marionnettes géantes, jazz et orgue de barbarie... sous un ciel très nuageux.

Au stand de la LDH, nous avions prévu une animation destinée aux enfants : chacun tirait un papier représentant un droit : droit d'aller à l'école, droit de jouer, droit d'être soigné, droit d'être protégé, droit de ne pas être mis à

Point de vue : Quand la LDH embellit l'état d'urgence Jean-Marc Wasilewski

Un collectif d'associations et de syndicats, dont la LDH, a élaboré un document très complet intitulé "Sortons de l'état d'urgence et refusons la normalisation de ces mesures d'exception". Ce document reprenant des citations de textes ou de déclarations met l'accent sur le fait que l'état d'urgence ne nous protège pas mieux qu'il porte atteinte aux principes démocratiques et à l'état de droit et qu'il renforce dangereusement la fracture sociale. La LDH a pris l'initiative de faire de ce document de 4 pages, un résumé sur 2 pages. Pourquoi pas ?

Or la première partie du document inter-associatif "l'intérêt opérationnel de l'état d'urgence: essoufflé après quelques semaines" devient dans le document de la LDH "l'état d'urgence a-t-il été efficace ? Un temps seulement".

Dans l'argumentaire inter-associatif, il est fait mention d'un "intérêt opérationnel": il s'agit d'un constat sur l'effet de surprise de l'utilisation des mesures liées à la mise en place de l'état d'urgence.

Dans le document de la LDH "l'intérêt opérationnel" glisse vers "l'efficacité"...

L'utilisation du terme "efficacité" n'est pas un constat mais un jugement de valeur positif sur l'effet des mesures prises qui auraient rempli les objectifs recherchés.

Pourquoi ne pas avoir écrit "l'état d'urgence a-t-il présenté un intérêt ? un temps seulement" ? et avoir insisté ensuite sur l'effet de surprise à durée limitée (de quelques heures à quelques jours) des mesures prises immédiatement après la déclaration de l'état d'urgence ?

AGENDA

- 7 juillet 19h l'émission de notre section sur Radio libertaire
- du 6 au 9 juillet : "Les balles du 14 juillet"

Rappel : Le 14 juillet 1953, la gauche communiste et syndicale célèbre la fête nationale, comme c'est la tradition, par une manifestation à Paris. Y participent, à la fin du cortège, plusieurs milliers de militants du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), le parti nationaliste algérien.

Quand ils arrivent place de la Nation, des heurts se produisent et les policiers tirent froidement sur les manifestants algériens. Six d'entre eux sont tués, ainsi qu'un militant de la CGT. Et on compte des dizaines de blessés par balles.

La commémoration en hommage aux victimes du 14 juillet 1953 comprendra de nombreux événements.

Voici ceux auxquels la LDH participera :

- jeudi 6 juillet à 15h : Place de la Nation à Paris, inauguration de la plaque en hommage aux victimes du 14 juillet 1953, au niveau de l'immeuble du 12, avenue du Trône. Rendez-vous devant le n° 91 du boulevard de Picpus (12ème). Les sections de la LDH y seront présentes. Plusieurs rencontres autour du livre et du film de Daniel Kupferstein « Les balles du 14 juillet 1953 », et du film :

- vendredi 7 juillet à 18h : à la librairie La Terrasse de Gutenberg (9 rue Emilio Castelar, Paris 12) Et à 20h : au café associatif de La Commune libre d'Aigle (3 rue d'Aigle, Paris 12), projection du film.

- samedi 8 juillet à 17h : à la librairie Le Monte-en-l'air (71 rue de Ménilmontant/2 rue de la Mare, Paris 20) rencontre organisée par les Amis du Monde Diplomatique et la fédération de Paris de la LDH.

- dimanche 9 juillet à 16 h : Projection du film et présentation du livre, en présence de Daniel Kupferstein ; Akram Belkaid, journaliste au Monde diplomatique, et Gilles Manceron, historien et membre de la LDH. Au café Le Lieu-Dit (6 rue Sorbier, Paris 20, Métro Ménilmontant ou Gambetta, Bus 96 arrêt Henri Chevreau).

Et à la rentrée :

- samedi 9 septembre : forum des Associations du 13ème arrondissement, boulevard Blanqui.

